

VILLE DE BATHURST
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

VILLE DE BATHURST
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave. St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télé./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

CARAQUET

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télé./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

SHIPPAGAN

183, boul. J.-D. Gauthier
Shippagan, NB E8S 1M8

Tél./Tel.: (506) 336-1200
Télé./Fax: (506) 336-1209

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur la Mairesse et aux membres du Conseil municipal de la City of Bathurst / Ville de Bathurst,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la City of Bathurst / Ville de Bathurst (« la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la City of Bathurst / Ville de Bathurst conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
17 juin 2024

VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

3

	Budget Non-audit� (note 19)	2023 Actuel	2022 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	24 357 334 \$	24 357 348 \$	20 650 415 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	1 612 376	1 949 999	1 290 983
Ventes de services, amendes et autres frais	1 500 264	1 777 318	1 941 994
Subventions sans condition	3 774 685	3 774 685	3 723 206
Autres transferts gouvernementaux	82 303	12 779 885	1 376 452
Frais et usagers - Eau et �gouts	7 209 970	6 970 758	6 712 831
Int�r�ts	90 000	249 416	164 152
Gain sur disposition d'actifs	-	15 311	10 450
	38 626 932	51 874 720	35 870 483
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	6 537 232	6 268 455	6 196 249
Services de protection	11 524 785	11 767 907	9 497 328
Services de transport	15 062 842	14 579 819	7 435 850
Services d'hygi�ne	601 768	641 127	400 290
Services de d�veloppement �conomique	1 421 473	1 389 366	1 016 919
Services r�cr�atifs et culturels	4 592 192	4 865 439	4 835 357
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	7 444 874	7 049 692	6 801 300
	47 185 166	46 561 805	36 183 293
Surplus (d�ficit) pour l'ann�e (note 16)	(8 558 234) \$	5 312 915	(312 810)
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		68 809 260	69 122 070
Exc�dent accumul� � la fin de l'exercice		74 122 175 \$	68 809 260 \$

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.



VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

4

	2023	2022
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	2 168 659 \$	2 008 100 \$
Débiteurs		
Général (note 4)	4 190 297	3 021 056
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	321 374	630 119
Emprunts à recevoir	483 971	507 886
	7 164 301	6 167 161
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus	2 961 178	3 287 054
Revenus différés (note 6)	719 819	755 164
Dette à long terme (note 7)	22 639 009	25 134 050
Passif pour congés de maladie cumulés (note 8)	475 237	417 045
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 9)	3 396 416	3 218 940
	30 191 659	32 812 253
DETTE NETTE	(23 027 358)	(26 645 092)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 14)	165 590 659	151 217 306
Amortissement cumulé	69 283 775	56 559 200
	96 306 884	94 658 106
Stock de fournitures	497 058	477 665
Frais payés d'avance	345 591	318 581
	97 149 533	95 454 352
EXCÉDENT ACCUMULÉ	74 122 175 \$	68 809 260 \$

Éventualités (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :

Kim Chamberlain

Trésorier :

Soraa Kaur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

5

	2023	2022
Excédent pour l'année	5 312 915 \$	(312 810) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 373 353)	(4 091 942)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	15 311	10 450
Amortissement des immobilisations corporelles	12 724 575	5 011 306
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(15 311)	(10 450)
	3 664 137	606 554
Acquisition de stocks de fournitures	(497 058)	(477 665)
Acquisition de frais payés d'avance	(345 591)	(318 581)
Consommation des stocks de fournitures	477 665	383 962
Utilisation des frais payés d'avance	318 581	350 335
	(46 403)	(61 949)
Diminution de la dette nette	3 617 734	544 605
Dette nette au début de l'exercice	(26 645 092)	(27 189 697)
Dette nette à la fin de l'exercice	(23 027 358) \$	(26 645 092) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

6

	2023	2022
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	5 312 915 \$	(312 810) \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(15 311)	(10 450)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 724 575	5 011 306
Débiteur - Général	(1 169 241)	(965 547)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	308 745	(395 256)
Emprunts à recevoir	23 915	33 132
Créditeurs et frais courus	(325 876)	1 104 198
Revenus différés	(35 343)	(49 774)
Congé de maladie courus	58 192	84 968
Avantages postérieurs à l'emploi payables	177 476	(99 009)
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	(46 406)	(61 949)
Changements dans les fonds de réserve	(213 350)	272 837
	16 800 291	4 611 646
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 373 353)	(4 091 942)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	15 311	10 450
	(14 358 042)	(4 081 492)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	1 505 000	2 021 000
Remboursement de la dette à long terme	(4 000 041)	(4 007 380)
	(2 495 041)	(1 986 380)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(52 792)	(1 456 226)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	430 344	1 886 570
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	377 552 \$	430 344 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du découvert bancaire.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La municipalité a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1966 et a accédé au statut de Ville le 2 juin 1965 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : "Nous, en tant que Conseil municipal en association avec les employé(e)s, dépenserons nos énergies au bien-être et aux besoins de notre communauté. Nous assurerons des services de qualité de façon respectueuse, coordonnée, efficace et financièrement responsable".

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le Ministre des gouvernements locaux le 20 décembre 2022.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, de créiteurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	8-30 années
Bâtiments	15-70 années
Véhicules	10-15 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Équipement lourd	15-25 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5-10 années
Meubles	15-25 années
Revêtement de route	10-80 années
Éclairage et feux de circulation	15-60 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	40-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiles.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2023	2022
Encaisse - affectée	1 791 107 \$	1 577 756 \$
Encaisse - non affectée	377 552	430 344
	2 168 659 \$	2 008 100 \$

4. RECEVABLES - GÉNÉRAL

	2023	2022
Fonds de fonctionnement général	2 668 374 \$	1 603 596 \$
Fonds de services d'eau et d'égouts	1 521 923	1 417 460
	4 190 297 \$	3 021 056 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2023	2022
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	321 374 \$	630 119 \$

6. REVENUS DIFFÉRÉS

	2023	2022
Divers - Matériel dangereux	135 330 \$	119 559 \$
Améliorations locatives à long terme	483 969	507 887
Améliorations locatives prépayées	100 520	127 718
	719 819 \$	755 164 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débentures :		
Série de 1,23 % à 3,70 %, échéant en 2023	-	133 000 \$
Série de 1,20 % à 2,50 %, échéant en 2029	703 000	1 064 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	529 000	720 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	756 000	973 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	1 067 000	1 458 000
Série de 2,05 % à 2,85 %, échéant en 2029	967 000	1 125 000
Série de 1,95 % à 2,45 %, échéant en 2029	396 000	467 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	983 000	1 183 000
Série de 0,50 % à 1,80 %, échéant en 2030	987 000	1 198 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	489 000	549 000
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	572 000	692 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032	608 000	680 000
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032	148 000	166 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032	629 000	688 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033	2 554 000	2 770 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en 2034	850 000	951 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	245 000	323 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	319 000	394 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	690 000	816 000
Série de 2,05 % à 3,35 %, échéant en 2039	820 000	937 000
Série de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039	3 821 000	4 325 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	373 000	453 000
Série de 0,50 % à 1,10 %, échéant en 2025	8 000	12 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	404 000	455 000
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	857 000	983 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032	646 000	710 000
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032	411 000	465 000
Série de 5,115 % à 4,228 %, échéant en 2033	705 000	-
Série de 5,115 % à 4,228 %, échéant en 2033	305 000	-
Série de 5,425 % à 4,385 %, échéant en 2033	355 000	-
Série de 5,425 % à 4,385 %, échéant en 2033	140 000	-
	22 337 000	24 690 000

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2023	2022
Sous-total	22 337 000	22 337 000
Province du Nouveau-Brunswick: Prêt à terme de SCHL, pour une durée de 15 ans, remboursable par versements annuels de 160 468 \$, incluant les intérêts au taux de 4,15 %, échéant en mai 2025.	302 009	444 050
	22 639 009 \$	25 134 050 \$

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2024	3 889 935 \$
2025	3 446 074 \$
2026	3 163 000 \$
2027	2 931 000 \$
2028	2 629 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme.

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 12 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 12 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum variant de 1 920 à 2 016 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 142 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation de salaire annuelle est de 1,60 % à 3,00 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,00 %;
- l'âge de la retraite est de 50-55 ans; et
- l'estimation de l'utilisation nette de plus du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé est payé au complet au 31 décembre 2014.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la direction de la municipalité sont admissibles à ces avantages après cinq années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à une demi-semaine de salaire normal pour chaque tranche de cinq années d'emploi continu. Les employés syndiqués de la municipalité deviennent admissibles à ce salaire après 8 années de service à temps plein consécutive. Les employés admissibles ont droit à 280 \$ de salaire normal pour chaque tranche de 8 années d'emploi continu. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année 2023, 111 105 \$ ont été déboursés (116 444 \$ en 2022) en récompenses pour longs états de service.

Régime de retraite à cotisations définies

La municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Le régime de retraite des employés est un régime d'achats d'argent. Les employés contribuent un montant variant de 8 % à 9 % de leur salaire et la Municipalité contribue le même montant. À la retraite, la combinaison des employés et la part de l'employeur, ainsi que l'intérêt gagné, est utilisé pour fournir à l'employé une pension. Les employés peuvent verser des contributions supplémentaires au régime de retraite de la municipalité. Ces contributions sont en excès du 9 % initial du salaire régulier de l'employé et ne sont pas compensées par la municipalité. Le régime de pension du Canada est distinct du régime de retraite de la municipalité. Les employés et la municipalité doivent contribuer au régime de pension du Canada tel que prescrit par la loi. Au cours de l'année 2022, la municipalité a contribué 1 177 132 \$ (1 081 623 \$ en 2022) au régime de retraite.

10. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2023, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission de Services régionaux Chaleur totalisant 2 550 210 \$ au 31 décembre 2023.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission du Centre Aquatique de Bathurst au 31 décembre 2023.

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 1,99 % pour les deux fonds. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 11-0049	65 000 \$	Garantie
D.C. No. 18-0047	65 000	
D.C. No. 19-0083	250 000	
D.C. No. 20-0003	85 000	
D.C. No. 21-0002	670 000	
D.C. No. 21-0049	25 000	
D.C. No. 22-0006	525 000	
D.C. No. 22-0058	1 401 600	Financement temporaire
D.C. No. 22-0058	518 000	
D.C. No. 23-0002	375 000	
D.C. No. 23-0002	140 000	

4 119 600

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Capital des services d'eau et d'égout :

D.C. No. 15-0053	193 000	
D.C. No. 15-0053	386 000	Financement temporaire
D.C. No. 19-0012	10 000	
D.C. No. 21-0002	75 000	
D.C. No. 22-0006	690 000	
D.C. No. 22-0006	5 291 000	Financement temporaire
D.C. No. 22-0064	48 000	
D.C. No. 22-0064	151 610	Financement temporaire
D.C. No. 23-0002	500 000	
D.C. No. 23-0002	160 000	

7 504 610

11 624 210 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2023, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

12. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2023	2022
2018 Déficit	- \$	(97 984) \$
2019 Déficit	(180 444)	(360 888)
2020 Déficit	(190 082)	(285 123)
2021 Surplus	12 756	17 864
2022 Surplus	90 847	90 847
2023 Surplus	(61 873)	-
	(86 479) \$	(635 284) \$

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Véhicules	Machinerie et équipement	Infrastructure		Total 2023	Total 2022
						Routes et rues	Eau et égouts		
Coût :									
Solde d'ouverture	3 208 031 \$	6 401 041 \$	43 476 625 \$	7 395 420 \$	6 110 330 \$	31 465 543 \$	53 160 316 \$	151 217 306 \$	147 125 364 \$
Ajouts : Additions	4	267 466	8 801 453	665 151	1 320 498	2 326 068	1 298 141	14 678 781	4 379 123
Moins : Dispositions	-	-	-	(305 428)	-	-	-	(305 428)	(287 181)
Solde de fermeture	3 208 035	6 668 507	52 278 078	7 755 143	7 430 828	33 791 611	54 458 457	165 590 659	151 217 306
Amortissement accumulé :									
Solde d'ouverture	-	2 830 028	23 890 242	4 861 928	1 998 156	14 530 779	8 448 067	56 559 200	51 547 894
Ajouts : Additions	-	314 417	9 067 765	292 843	913 362	1 406 200	729 988	12 724 575	5 011 306
Solde de fermeture	-	3 144 445	32 958 007	5 154 771	2 911 518	15 936 979	9 178 055	69 283 775	56 559 200
Valeur nette des immobilisations corporelles	3 208 035 \$	3 524 062 \$	19 320 071 \$	2 600 372 \$	4 519 310 \$	17 854 632 \$	45 280 402 \$	96 306 884 \$	94 658 106 \$
Composé de :									
Fonds général	3 208 035 \$	3 524 062 \$	19 320 071 \$	2 600 373 \$	4 519 309 \$	17 854 632 \$	- \$	51 026 482 \$	49 945 857 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	45 280 402	45 280 402	44 712 249
	3 208 035 \$	3 524 062 \$	19 320 071 \$	2 600 373 \$	4 519 309 \$	17 854 632 \$	45 280 402 \$	96 306 884 \$	94 658 106 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale				Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2023	2022
	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	Consolidés	Consolidés		
REVENUS										
Mandat d'impôts fonciers	9 073 250 \$	6 248 467 \$	4 892 183 \$	263 358 \$	698 819 \$	3 181 271 \$	-	\$	24 357 348	\$20 650 415
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	1 480 140	201 003	-	-	268 856	-	-	1 949 999	1 290 983
Vente de services, amendes et autres frais	-	154 486	148 857	-	644 040	829 935	-	-	1 777 318	1 941 994
Subvention sans condition	925 287	1 164 895	912 044	49 098	130 280	593 081	-	-	3 774 685	3 723 206
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	12 779 885	-	-	12 779 885	1 376 452
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	6 970 758	-	6 970 758	6 712 831
Intérêts	-	-	-	-	-	-	249 416	-	249 416	164 152
Gain sur disposition d'actifs	15 311	-	-	-	-	-	-	-	15 311	10 450
	10 013 848	9 047 988	6 154 087	312 456	1 473 139	17 653 028	7 220 174	-	51 874 720	35 870 483
DÉPENSES										
Salaires et bénéfices	2 421 564	8 143 831	2 531 216	188 675	291 719	2 177 609	2 113 919	-	17 868 533	17 868 533
Biens et services	3 580 000	2 824 960	2 759 982	452 452	961 315	2 048 559	2 399 404	-	15 026 672	12 598 744
Amortissement	10 453	799 116	9 288 621	-	136 332	639 271	2 096 419	-	12 970 212	5 011 306
Intérêts	256 438	-	-	-	-	-	439 950	-	696 388	704 710
	6 268 455	11 767 907	14 579 819	641 127	1 389 366	4 865 439	7 049 692	-	46 561 805	36 183 293
Excédent (déficit) pour l'année	3 745 393 \$	(2 719 919) \$	(8 425 732) \$	(328 671) \$	83 773 \$	12 787 589 \$	170 482 \$	-	5 312 915 \$	(312 810) \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonctionnement	Capital	Fonds eau et égouts Fonctionnement	Capital	Fonds de réserve général Fonctionnement	Capital	Fonds de réserve eau et égouts Fonctionnement	Capital	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2023	3 480 472 \$	1 666 752 \$	2 180 627 \$	(2 096 418) \$	38 229 \$	10 553 \$	448 \$	32 252 \$	5 312 915 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent (déficit) d'avant dernière année	418 342	-	(368 962)	-	-	-	-	-	49 380
Jours de maladie	58 192	-	-	-	-	-	-	-	58 192
Transferts entre fonds :									
Du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de réserve de fonct. général (160 000)	-	-	-	-	160 000	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement capital général au fonds de capital général (4 200)	-	(4 200)	-	-	-	4 200	-	-	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital 429 998	429 998	-	(429 998)	-	-	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts (100 000)	-	-	(100 000)	-	-	-	100 000	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts (46 500)	-	-	(46 500)	-	-	-	-	46 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme (2 203 000)	2 203 000	(1 797 040)	(1 797 040)	1 797 040	-	-	-	-	-
Du fonds de réserve capital eau et égouts au fonds de capital eau et égouts -	-	-	-	222 500	-	-	-	(222 500)	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles 15 310	15 310	-	-	-	-	-	-	-	15 310
Dépense d'amortissement -	-	10 873 793	-	2 071 332	-	-	-	-	12 945 125
Coût de l'eau (500 000)	(500 000)	-	500 000	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actifs (15 310)	(15 310)	-	-	-	-	-	-	-	(15 310)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2023 (1 956 468)	13 072 593	(2 242 500)	4 090 872	160 000	4 200	100 000	(176 000)	13 052 697	

Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2023	1 524 004 \$	14 739 345 \$	(61 873) \$	1 994 454 \$	198 229 \$	14 753 \$	100 448 \$	(143 748) \$	18 365 612 \$
--	--------------	---------------	-------------	--------------	------------	-----------	------------	--------------	---------------

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2022	
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total	Total
ACTIFS & PASSIFS						
Encaisse	934 896 \$	246 311 \$	105 132 \$	504 768 \$	1 791 107 \$	1 577 756 \$
À recevoir (payer) du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	-	(22 788)	-	-	(22 788)	20 882
Excédent accumulé	934 896 \$	223 523 \$	105 132 \$	504 768 \$	1 768 319 \$	1 598 638 \$
REVENUS						
Transferts des fonds de fonctionnement et d'eau et d'égouts	160 000 \$	- \$	100 000 \$	46 500 \$	306 500 \$	72 180 \$
Intérêts	38 229	10 553	448	32 252	81 482	36 504
Autres revenus	-	4 200	-	-	4 200	-
	198 229	14 753	100 448	78 752	392 182	108 684
DÉPENSES						
Transferts au fonds I	-	-	-	222 500	222 500	250 000
	-	-	-	222 500	222 500	250 000
Excédent pour l'année	198 229 \$	14 753 \$	100 448 \$	(143 748) \$	169 682 \$	(141 316) \$
Détails de l'encaisse	Montant du principal				Taux d'intérêt	
Compte courant	934 896 \$				Variable	
Compte courant	246 311 \$				Variable	
Compte courant	105 132 \$				Variable	
Compte courant	504 768 \$				Variable	

**VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

17. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller J.-F. Leblanc, appuyé par le conseiller D. Branch que 17 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par le conseiller D. Knowles que 6 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller S. Brunet, appuyé par le conseiller D. Branch que 10 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller D. Branch, appuyé par le conseiller J.-F. Leblanc que 13 500 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller J.-F. Leblanc, appuyé par le conseiller R. Hondas que 222 500 \$ sera transféré du fonds de réserve de capital eau et égouts au fonds de capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller D. Knowles, appuyé par le conseiller M. Willette que 100 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve opération général.

Proposé par la conseillère P. Anderson, appuyé par le conseiller D. Knowles que 160 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve opération eau et égouts.

Proposé par le conseiller J.-F. Leblanc, appuyé par le conseiller M. Skerry qu'un montant de 4 200 \$ tel que prescrit par l'arrêté de lotissement sera versé au fonds de réserve pour les parcs pour la vente de terrain.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à des réunions du Conseil tenues le 19 juin, le 18 septembre et le 18 décembre 2023.

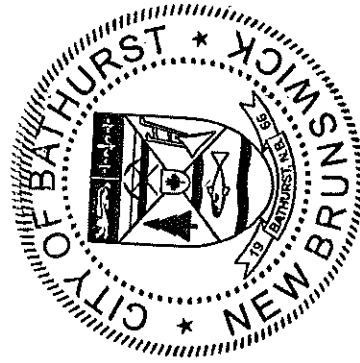


Amy-Lynn Parker
Greffière municipale,
Ville de Bathurst

Date



Sceau municipal



VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	1 141 553 \$	-
Montants financés dans les années antérieures	-	(1 141 553)	-
	\$ -	\$ -	\$ -

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement		Amortissement	Entités contrôlées	Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts					
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	24 357 334 \$	-	\$	-	\$	-	24 357 334 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 612 376	-	-	-	-	-	1 612 376
Vente de services, amendes et autres frais	1 500 264	-	-	-	-	-	1 500 264
Subvention sans condition	3 774 685	-	-	-	-	-	3 774 685
Autres transferts gouvernementaux	82 303	-	-	-	-	-	82 303
Autres transferts	386 174	-	-	(386 174)	-	-	-
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	7 709 970	-	(500 000)	-	-	7 209 970
Intérêts	-	90 000	-	-	-	-	90 000
Excédent (déficit) d'avant dernière année	452 193	(368 962)	-	(83 231)	-	-	-
	32 165 329	7 431 008	-	(969 405)	-	-	38 626 932
DÉPENSES							
Services d'administration générale	5 789 780	-	10 453	-	-	-	5 800 233
Services de protection	11 440 747	-	799 116	(500 000)	-	-	11 739 863
Services de transport	5 849 010	-	9 288 621	-	-	-	15 137 631
Services d'hygiène	536 247	-	-	-	-	-	536 247
Services de développement économique	1 284 378	-	136 332	-	-	-	1 420 710
Services récréatifs et culturels	4 079 535	-	639 271	-	-	-	4 718 806
Frais de service de la dette :							
Remboursement de la dette à long terme	2 352 644	1 809 468	-	(4 162 112)	-	-	-
Intérêts	296 499	467 392	-	-	-	-	763 891
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds général de capital	536 489	-	-	-	(536 489)	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts	-	18 000	-	-	(18 000)	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	164 781	-	-	(164 781)	-	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	4 971 367	2 096 418	-	-	-	7 067 785
	32 165 329	7 431 008	12 970 211	-	(4 662 112)	(719 270)	47 185 166
Excédent (déficit)	-	\$	\$ (12 970 211)	-	\$	3 692 707 \$	719 270 \$ (8 558 234) \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audit�)	2023 Actuel	2022 Actuel
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES � D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Parcs	947 968 \$	963 868 \$	928 457 \$
Entretien des rues	161 067	167 279	162 133
Tra�age des lignes de rues	18 994	33 724	18 994
Parcs et terrains de jeux	239 983	268 856	29 974
Autres	244 364	516 272	151 425
	1 612 376 \$	1 949 999 \$	1 290 983 \$
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Service de police	184 000 \$	49 527 \$	54 457 \$
Service d'incendie	500	7 800	9 965
Stationnement	69 540	74 947	118 282
Stationnement - autres	2 350	22 212	7 376
Pointe Daly	-	-	132 882
Centre civique	791 634	809 843	846 096
Parcs et terrains de jeux	97 700	164 336	111 161
Autres services r�cr�atifs et culturels	104 200	160 741	111 162
Inspection des b�timents	5 040	148 857	130 153
Syst�me d'alarme	30 040	30 183	46 051
Autres locations	215 260	297 570	374 409
	1 500 264 \$	1 766 016 \$	1 941 994 \$
FRAIS ET USAGERS - EAU ET �GOUTS			
Ventes de services d'eau et d'�gouts	7 070 478 \$	6 807 746 \$	6 524 502 \$
Raccordement et services	29 500	49 583	39 053
Frais de devanture pour am�liorations locales	109 992	113 429	123 596
Autres revenus	-	-	25 680
	7 209 970 \$	6 970 758 \$	6 712 831 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	91 433 \$	79 408 \$	69 753 \$
Conseillers	350 776	253 128	224 772
Amortissement	10 453	10 453	5 889
	452 662	342 989	300 414
Administration			
Administrateur	197 218	206 642	182 992
Secrétaire	278 390	258 233	247 012
Relations humaines	953 480	972 257	818 075
Immeuble à bureaux	171 800	171 800	171 800
Avocat	186 158	213 272	211 658
Agent légal	244 578	224 556	185 602
	2 031 624	2 046 760	1 817 139
Gestion financière			
Administration	393 319	515 597	366 547
Comptabilité	243 936	161 259	212 298
Vérification externe	21 500	20 544	20 544
Services des achats	178 221	112 471	168 586
	836 976	809 871	767 975
Autres services d'administration générale			
Relations civiques	5 000	300	100
Formation et développement	41 000	40 111	42 544
Frais d'évaluation	279 665	279 665	225 700
Rabais sur taxe commerciale	193 795	86 323	59 805
Dépenses de catastrophes	879 074	854 503	772 648
Assurance responsabilité	374 000	291 206	370 100
Subventions aux organisations	315 000	258 121	108 870
Divers	64 992	64 992	64 992
	2 152 526	1 875 221	1 644 759
Services financiers - Frais de service de la dette			
Intérêts sur emprunt à court terme	10 000	40 751	-
Intérêts sur la dette à long terme	286 499	258 263	269 281
Remboursement de la dette	-	29 730	-
Escomptes sur débentures	26 445	7 379	23 280
Frais bancaires	60 000	87 783	72 336
Autres	105 500	148 520	14 840
Mauvaises créances	15 000	2 549	27 375
	503 444	574 975	407 112

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2023 Actuel	2022 Actuel
Acquisition d'immobilisations corporelles	210 000	203 355	964 762
Cong�s de maladie et allocation de retraite	350 000	415 284	294 089
	6 537 232 \$	6 268 455 \$	6 196 250 \$

SERVICES DE PROTECTION

Service de police			
Administration	1 519 099 \$	1 507 827 \$	769 912 \$
Pr�vention	127 937	60 783	131 594
Enqu�tes	433 372	377 086	451 533
Identification	130 985	389 751	127 732
Loi sur le contr�le des stup�fiants	401 687	120 059	353 672
Section en uniforme	2 422 273	2 588 378	2 174 586
Circulation	159 154	171 803	170 019
Formation	80 000	106 538	177 081
V�hicules	162 000	131 776	352 100
D�tention provisoire	57 870	44 705	46 575
Amortissement	140 343	140 343	140 744
	5 634 720	5 639 049	4 895 548
Protection contre les incendies			
Administration	466 888	446 248	244 915
Brigade de pompier	2 094 662	2 291 696	1 805 723
Formation	6 000	7 766	718
Poste et b�timent	314 367	304 138	106 160
Mat�riel de lutte contre les incendies	146 662	158 080	220 362
Sous-station	489 000	489 000	489 000
Autres	30 000	14 229	14 352
Amortissement	658 773	658 773	33 657
	4 206 352	4 369 930	2 914 887
Mesures d'urgence			
R�partiteur	1 474 605	1 438 292	1 400 405
D�penses en cas de catastrophe	11 729	5 229	-
	1 486 334	1 443 521	1 400 405

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2023 Actuel	2022 Actuel
Autres			
Application du r�glement	91 951	88 523	74 043
Inspection de b�timent	93 699	87 368	84 736
R�glementation des animaux	11 729	139 516	127 711
	197 379	315 407	286 490
	11 524 785 \$	11 767 907 \$	9 497 330 \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Service de transport en commun			
Gestion d'administration et d'entretien	881 080 \$	861 745 \$	767 923 \$
Formation et d�veloppement	33 660	7 445	28 832
Planification	193 241	194 974	238 375
Entretien d'�quipement g�n�ral	1 140 146	1 069 621	1 055 212
�difices publiques	446 752	445 698	575 254
Inventaire	241 729	205 006	207 536
Amortissement	7 876 964	7 876 964	548 536
	10 813 572	10 661 453	3 421 668
Chemins et routes			
Rev�tement des routes	753 043	646 875	686 338
Trottoirs	28 929	23 939	188 389
Foss�s de drainage	55 000	104 138	28 224
�gouts pluviaux	78 939	45 317	93 487
Entretien d'�t�	16 171	27 230	21 506
Enl�vement de la neige	1 146 234	789 966	978 833
Amortissement	1 376 240	1 376 240	1 384 848
	3 454 556	3 013 705	3 381 625
�clairage des rues			
Lumi�res de rues	448 371	533 806	353 432
Amortissement	15 254	15 254	15 254
	463 625	549 060	368 686
Services relatifs � la circulation			
Enseignes de rues	32 161	38 011	28 987
Marquage des voies de circulation	85 000	123 092	85 882
Signalisation	91 985	76 085	69 876
Signalisation pour chemins de fer	20 000	23 408	20 314
Terrains de stationnement	81 780	74 842	38 649
Amortissement	20 163	20 163	20 163
	249 309	280 759	225 222
	15 062 842 \$	14 579 819 \$	7 435 850 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	321 936 \$	359 195 \$	200 774 \$
Dépotoirs	258 632	261 585	178 993
Enlèvement et destruction des ordures ménagères - frais de consommateur	21 200	20 347	20 523
	601 768 \$	641 127 \$	400 290 \$
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	98 240 \$	80 924 \$	1 760 \$
Administration	349 800	328 917	252 783
Commission des services régionaux Chaleur	195 044	218 266	189 749
Développement économique (location)	194 213	170 768	95 630
Subvention de développement	180 763	107 111	170 393
Promotion touristique	247 432	324 269	132 977
Embellissement de terrains	12 500	14 343	16 705
Lumières décoratives	7 149	8 436	8 611
Amortissement	136 332	136 332	148 311
	1 421 473 \$	1 389 366 \$	1 016 919 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Récréatifs			
Administration	266 834 \$	315 018 \$	272 429 \$
Piscine	395 000	345 000	350 000
Plage Youghall	109 575	100 161	80 981
Centre civique	2 266 606	2 479 988	2 530 722
Parcs et terrains de jeux	502 346	564 528	586 207
Pointe Daley	100 671	75 175	50 643
Parcs et terrains de jeux	157 705	164 331	125 240
Pavillon sportif	8 840	8 785	8 030
Programmes d'été	36 979	58 652	48 360
Programmes d'hiver	32 021	42 362	41 472
Amortissement	639 271	639 271	642 572
	4 515 848	4 793 271	4 736 656
Culturels			
Bibliothèque	66 769	63 174	87 495
Ancien Bureau de poste	9 575	8 994	11 208
	76 344	72 168	98 703
	4 592 192 \$	4 865 439 \$	4 835 359 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Approvisionnement en eau			
Administration	583 614 \$	271 461 \$	210 839 \$
Purification et traitement de l'eau	387 319	483 947	415 873
Service d'approvisionnement en eau	41 698	48 606	45 174
Conduite et distribution	512 545	606 073	670 146
Force motrice et pompage	894 019	1 096 382	1 018 637
Facturation et perception	156 856	141 884	123 677
Amortissement	1 050 157	1 050 157	1 056 066
	3 626 208	3 698 510	3 540 412
Collection et évacuation des eaux usées			
Administration	344 067	198 717	170 572
Entretien d'équipement	235 260	194 711	163 890
Service de collecte des eaux usées	257 705	107 471	28 620
Station de relèvement	520 529	483 612	486 731
Épuration	818 854	811 659	816 819
Amortissement	1 046 262	1 046 262	1 015 265
	3 222 677	2 842 432	2 681 897
SERVICES FINANCIERS			
Services d'eau			
Intérêts sur emprunts à court terme	12 000	3 272	4 801
Intérêts sur la dette à long terme	236 356	220 233	225 444
Autres	3 992	2 792	3 792
Congés de maladie et allocation de retraite	20 000	19 838	33 602
Mauvaises créances	15 000	9 256	26 091
	287 348	255 391	293 730
Services d'égout			
Intérêts sur emprunts à court terme	12 000	8 286	4 801
Intérêts sur la dette à long terme	231 036	219 717	209 985
Autres	3 992	2 392	3 791
Congés de maladie et allocation de retraite	20 000	10 838	16 440
Escompte sur débentures	26 613	2 870	24 154
Mauvaises créances	15 000	9 256	26 091
	308 641	253 359	285 262
	7 444 874 \$	7 049 692 \$	6 801 301 \$